



La culture de la terre et les industries alimentaires

On met dans les mains de nos enfants, à l'école, des atlas de géographie où les diverses régions agricoles du pays sont indiquées par des bandes coloriées, plus ou moins parallèles et inclinées, d'une manière générale, de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. On apprend ainsi aux élèves que de Virton à Arlon, on est dans une zone marneuse, où la culture du froment domine ; que de Bouillon à Stavelot, on est dans une zone schisteuse, où dominent les forêts et les bruyères ; que de Thuin à Herve, c'est une zone calcaireuse, où poussent l'avoine et le seigle, alternant avec les prairies ; que de Wervicq et Tournai à Tongres, on se trouve dans les terres fortes du limon, où l'on fait pousser ce que l'on veut, le froment surtout ; que d'Ypres à Maeseyck, on se trouve dans le sable, dont les Flamands ont, à force de labeur, réussi à tirer des récoltes variées, et dont les Campiniens commencent seulement à aborder sérieusement le défrichement ; que de Furnes à Anvers, enfin, on est dans l'argile des polders, dont l'on ne peut, en somme, faire avantageusement que des prairies.

Et ces zones sont plus curieusement marquées encore par les cartes des recensements agricoles. Le froment colore, le plus abondamment, la partie centrale du pays, de Poperinghe à Tongres ; le seigle est au-dessus : de Thielt à Maeseyck ; les prairies s'étendent au bord de la mer et, de l'autre côté, autour de Hasselt et de Herve. Elles font aussi, par toute la contrée, l'ourlet de nos fleuves et rivières...

Mais tout ceci c'est l'état actuel.

Pour en arriver là, il a fallu une vingtaine de siècles, au bas mot, de travail assidu. Encore, malgré tout, y a-t-il un grand nombre d'hectares — six pour cent de la surface du pays, dit-on — qui sont à l'état inculte ou à peu près.

Or la Belgique, à l'état sauvage primitif, ce n'était que forêts, brousses et landes entrecoupées de larges fleuves et rivières et recélant de vastes marais. La nature géologique du sol différenciail seule, alors, la composition des futaies : les terres fortes ou faibles convenant mieux à certaines essences d'arbres qu'aux autres. Les



Bellivet.

Portant la soupe.

(Revue internationale de Photographie.)

broussailles et le sable ou la pierre nue couvraient le nord de la Flandre, de la Campine et les sommets de l'Ardenne.

Les populations autochtones vivaient du produit des forêts et de la pêche, avec quelques cultures autour des villages. Le régime romain entreprit la mise en valeur méthodique de la force de production de notre sol, par l'agriculture. Ce furent les colons, les soldats vétérans et les aventuriers au service des sociétés de publicains qui, se partageant la terre, commencèrent aussi à la déboiser pour lui faire produire des céréales et des fourrages, que l'on exportait vers la métropole et pour le service de l'armée.

La culture intensive et artificielle du sol fut donc apprise aux autochtones par des immigrants latins. On abattait les arbres des forêts, on élargissait les prairies le long des rivières ; on remontait dans les vallées latérales des ruisseaux ; on établissait une ferme, une *villa*, un *gehaim* ou une *sala* à un endroit qui paraissait favorable. L'espace ne manquait point pour arrondir ensuite le domaine !

Il y eut, entre la chute de l'empire romain et la constitution de la féodalité, un temps d'arrêt dans le mouvement de défrichement de la Belgique. Mais la dégradation et l'essartage des forêts furent repris énergiquement, éperdument, à partir des XI^e et XII^e siècles ; tandis que, d'autre part, les brousses étaient défrichées



Moisson.

L. Fraeys.

(Revue internationale de Photographie.)

et amendées, les marais convertis en waterings et en polders. Ce fut l'ère de la constitution et de la consolidation des grands domaines agricoles, dont des lambeaux étaient abandonnés aux menus besoins des habitants des villages en formation, sous forme de pâtures ou de bois communaux. Ce sont, entre autres réserves, les *driesch* flamands et les « trieux » wallons. Les us et coutumes ruraux et forestiers qui ont passé dans nos codes se sont également établis à ce moment.

Les gens qui revinrent des croisades apportèrent comme idée nouvelle, que l'industrie, le commerce et l'échange pouvaient rapporter plus et plus vite que l'agriculture. Alors surgirent l'essor des villes et l'exode des campagnards vers les ateliers urbains. Il ne resta, dans le « plat pays », que juste ce qu'il fallait d'hommes pour pourvoir à l'alimentation des villes ; celles-ci ayant, d'ailleurs, la haute autorité sur leur district, pour y empêcher tout exercice de l'industrie. On n'encourageait, en somme, que l'élevage du bétail et des chevaux, élevage qui réclamait moins de bras et qui amena la constitution de nos diverses races d'animaux de ferme belges. Le cheval brabançon n'était-il pas déjà universellement recherché il y a des siècles ? Le mouton, qui, dans nos Flandres, avait été le produit par excellence des pâturages de la région maritime, tendait à disparaître, sa laine ne valant plus, pour l'industrie du drap, celle de ses congénères d'Angleterre.

L'état de guerre quasi permanent qui sévissait entre les villes et seigneurs au moyen âge n'était pas fait pour favoriser le développement de la culture des céréales. Ce fut bien pis encore quand, après l'unification de nos principautés par les ducs de Bourgogne, — unification qui se fit non sans déprédations et à l'aide de troupes de mercenaires et de routiers sans scrupules, — on en arriva aux guerres civiles religieuses et aux exactions des troupes espagnoles.

Il n'y eut plus aucune sécurité pour les campagnes, et la situation devint telle, que le gouvernement dut, enfin, publier un premier édit général pour protéger la culture du sol. On permit, en 1581, à n'importe qui de cultiver les terres abandonnées par leurs propriétaires !

Avec le XVII^e siècle, la situation s'améliora. Les guerres étaient plus espacées et, en somme, les agriculteurs commençaient à trouver des défenseurs au sein de ce qui représentait alors nos conseils provinciaux ou d'arrondissement.

On s'était aperçu qu'il y avait un intérêt primordial et général à assurer, dans les limites de la puissance humaine, — abstraction faite des calamités atmosphériques et telluriques, — l'alimentation de la nation par l'agriculture. Ce fut l'époque aussi où le gouvernement commença à prendre des mesures douanières efficaces pour la défense de l'exportation des grains et du bétail. Les édits restreignant l'exportation des denrées alimentaires ou favorisant leur importation variant d'après l'annonce de bonnes ou de mauvaises récoltes.

Et l'on vit, en 1757, Marie-Thérèse interdire même la culture du tabac, parce que cette plante envahissait des terres qui pouvaient

plus utilement être employées à la culture des céréales. L'impératrice proclamait que l'agriculture était le fondement de la richesse de nos provinces (*deze konste is den grondsteen van den ryckdom van onze Provincien*).

L'assemblée nationale constituante française décréta, en 1791, la liberté absolue de la culture et de l'exploitation des terres et, trois mois après, développant ces principes, elle décréta le premier code rural, qui fut plus tard introduit chez nous par la conquête.



F. Adélet.

Alsamborg. — La plaine brabançonne.

A vrai dire, nous avions déjà, çà et là, dans nos Coutumes belges, des dispositions relatives à la protection des travailleurs agricoles ; mais il n'y régnait aucune unité, et le servage, plus ou moins adouci, existait encore légalement.

Le développement libre de l'exploitation générale de la terre date donc des lois révolutionnaires ; mais ce que ces lois d'affranchissement ne pouvaient donner, c'est l'assurance contre les calamités naturelles. Nous n'avons plus d'idées, nous autres, de ce que peuvent être des crises alimentaires comme celles que l'on vécut ici vers 1848. Et ce fut aussi une révolution économique d'un autre aspect quand, vers 1850, on constata que la Belgique ne pouvait plus fournir assez de blé pour ses habitants. Il fallut bien proclamer la libre entrée absolue des céréales ; et il en résulta de profondes transformations dans le mode et la succession de nos cultures. On ne pouvait plus produire, ici, ce qui est à la base de toute alimentation, au prix que l'on demandait, tous frais compris, pour le blé importé des pays d'outre-mer !

La culture de la pomme de terre fut, alors, encouragée et j'attribue à cette expansion la multiplication des lieux dits : *Pataterhoek*, *Patoterij*, tant en pays flamand qu'en pays wallon. Quels sont, au surplus, les houilleurs et les carriers de la Wallonie qui ne font pas régulièrement grève quand il s'agit de soigner, en temps voulu, leurs « petotes » ?

La Flandre, elle, autour du Pays de Waes, avec ses cultures dérobées automnales, est restée le modèle de l'Europe, pour l'emploi intensif des engrais. On a vraiment appris au sable de nos régions maritimes, à ne servir que de véhicule, de récipiend, en quelque sorte, pour les matières fertilisantes qu'on y comprime ! Ce n'est pas comme dans les Ardennes, où le sol s'épuise après deux ou trois années de culture et où il faut ensuite le laisser se reposer et se couvrir de broussailles que l'on brûle, pour recommencer ultérieurement l'ensemencement en plantes alimentaires.

On est tellement habitué, en Flandre, à ne concevoir la terre qu'avec les engrais qui y sont incorporés, que le prix de cession du sol est toujours augmenté de la valeur des dits engrais. C'est

le *pachtersrecht* ou droit du fermier, que l'on conçoit difficilement quand on n'est pas du pays.

Le gouvernement protège et encourage beaucoup, maintenant, le développement agricole ; la création du ministère spécial de l'agriculture date de 1885. Et l'on dirige de préférence l'activité de nos campagnards flamands vers l'élevage du gros bétail, celle des campagnards wallons vers la culture des plantes industrielles et des fruits...

Je ne dois pas beaucoup parler des caractères spéciaux de ce que l'on appelle ici notre « cheptel » national, c'est-à-dire de nos excellentes races de chevaux et de bestiaux indigènes ; différenciées en flamands, en brabançons et en ardennais. On sait bien, de par le monde, ce qu'elles valent ; et on utilise leur « sang » pour l'amélioration universelle des bêtes de trait et de somme.

Mais j'évoquerai mes souvenirs de touriste et de promeneur, en laissant s'étendre devant mes yeux les pâturages et les vergers de mon pays, avec les animaux qui s'y pressent : les bœufs et les vaches au large mufle et aux mamelles énormes, les juments à la puissante encolure et aux houlees pesants ; et je rends grâces aux Verwée, aux Decock et aux Claus, qui ont, dans leurs tableaux, immobilisé et immortalisé ces paysages de notre temps !

Il n'est point nécessaire de marcher, comme on dit, sur les pieds de nos paysans. Les siècles leur ont inculqué un état d'atavisme qui leur donne un amour intense pour la terre et son exploitation. Le cœur leur saigne, du moins chez les Flamands, — que je connais le mieux, — quand ils voient un lopin abandonné et inculte !

Ceci m'amène à parler de toutes ces cultures « d'art » que l'on a multipliées en Belgique, pour faire produire au sol des récoltes « à côté », ou plutôt « au-dessus » ! Je m'explique, et je vise la culture maraîchère, la pomiculture et l'horticulture, où il s'agit bien plus d'utiliser les terrains comme

dimension, que comme nature, puisque des millions de kilos de légumes, de fruits et de plantes d'agrément sont produits dans des serres et dans des pots ou dans des couches.

C'est, vous en conviendrez avec moi, un spectacle réconfortant — au point de vue économique et patriotique — que celui des environs de Malines, de Louvain et autres endroits du *Hageland*, où l'on force les légumes ; celui des environs de Bruxelles, où les serres à vignes couvrent le pays de leurs surfaces miroitantes ; celui des environs de nos grands villages des Flandres et du Brabant, où les pépinières sont comme des damiers, où toutes les essences



F. Adélet.

Dans les champs.

(Revue internationale de Photographie.)

ont leurs carrés ; celui des environs de Gand et de Bruges, enfin, où les fleurs et les plantes d'ornement mettent, selon les saisons, des parterres embaumés ou richement colorés, qui font la joie et le plaisir des promeneurs et des touristes.

Ah ! oui, il y a du charme et un grand intérêt, pour le touriste observateur, à parcourir notre pays, au point de vue qui m'occupe aujourd'hui ! N'y distingue-t-on pas aussi la différenciation du sol et celle, concomitante, des populations, d'après la nature économique de l'exploitation de la terre ? Elle est frappante, en vérité, la

différence entre les campagnes flamandes, les campagnes du Brabant, du Hainaut et de la Hesbaye et celles des Ardennes.

Vous ne voyez point, en Flandre, de grandes étendues de terre, sinon en prairies; et, alors, c'est de l'élevage du bétail qu'il s'agit. Le reste du sol flamand, le *Houtland*, est écartelé par les arbres et les fossés; et les labourés sont menus. C'est la petite culture.

Mais dès le Brabant et les confins du Hainaut, le sol devient montagneux, les plateaux cultivés s'étendent, les arbres en alignement deviennent rares, et des abris apparaissent nécessaires pour le remisage temporaire du matériel à l'époque des récoltes, — la ferme étant trop éloignée. C'est la grande culture. En Ardennes, enfin, les labourés sont dans les vallées, les croupes des monts sont des rochers ou des forêts, et les sommets schisteux sont incultes.

Les fermes de grande culture, exploitant de 50 à 100 hectares et plus, sont les plus fréquentes dans le Namurois, le Condroz; puis viennent la Hesbaye (Liège) et le Hainaut. Le Brabant suit, avec le Luxembourg, mais dans des conditions toutes différentes. La Flandre orientale tient le record de la petite culture...

J'ai déjà consacré une causerie à l'étude et à la description de nos bois et forêts. La sylviculture, elle aussi, est un « art » important qu'on ne pratique, cependant, chez nous, que depuis peu d'années. Au commencement du XIX^e siècle, au contraire, on a abusé des forêts, que le régime autrichien avait cependant protégées; on les a aliénées et saccagées. Et il faut rendre hommage à la mémoire du roi Léopold I^{er}, qui a été le promoteur de l'exploitation méthodique de nos richesses forestières.

Il y a des parties de notre pays qui ne se relèveront, économiquement parlant, que quand on y aura laissé repousser les forêts, ces grands régulateurs des eaux et des vents, ces fixateurs de vie...

Mais en voilà assez, je pense, au sujet de la production de tout ce qui forme le fond de notre alimentation. Tout cela, ce sont des « produits bruts », comme on dit en langage de statistique. En dehors des fruits, nous n'avons, après le travail du paysan, encore rien à nous mettre sous la dent. Il faut que les « industries alimentaires » passent par là.

Les végétaux pénètrent dans les meuneries, les boulangeries, les distilleries, les brasseries, les sucreries et les autres usines de transformation, y compris les casseroles de nos ménagères. Les animaux de la ferme passent par les abattoirs, les fromageries, les boucheries, les charcuteries et les volailleries.

Et, puisqu'il nous faut aussi des aliments dits maigres pour constituer notre ordinaire et varier les plaisirs du palais, l'industrie de la pêche, aidée par la pisciculture, est là pour nous donner satisfaction.

A vrai dire, à ce dernier point de vue, c'est la pêche maritime qui est la principale de nos ressources alimentaires. C'était aussi celle de nos ancêtres vivant à proximité des côtes. Le poisson de notre mer du Nord a, d'ailleurs, toujours été très recherché. A l'époque de Louis XIV, c'était Blankenberghe, même, qui avait le privilège d'alimenter la table du Grand Roi. On prenait beaucoup de précautions diplomatiques, même en temps de guerre, pour que les transports de la « marée » eussent le libre parcours le plus rapide possible vers Paris et la Cour. Ce qui n'empêcha pas Vatel, comme on le sait, de se tuer, parce qu'un jour la marée vint à manquer.

La pisciculture, ce n'est plus dans nos ruisseaux et nos rivières, empoisonnés par les résidus industriels, qu'on la pratique. C'est dans les laboratoires; et si, de temps en temps, on ne déversait pas dans les dites rivières quelques alexins recueillis dans des conveuses et qui ont accumulé une certaine dose de résistance à la mort, il y a longtemps que toutes nos rivières et tous nos canaux auraient subi le sort du haut Escaut et de la Vesdre — pour ne parler que de ces deux cours d'eau, qui emportent le record de la stérilité.

Parmi les pourvoyeurs de l'alimentation, il faut aussi citer les

chasseurs et... les braconniers. Mais j'aurais tant à dire à ce propos, si je voulais faire l'histoire de ce sport, qui confine, par de nombreux côtés, au tourisme, que je passe outre et que, songeant aux mille petits métiers qui s'occupent de la préparation et de la vente des aliments consommables, je dois, à titre de curiosité et de réminiscence archéologique, rappeler que les bouchers et les poissonniers formaient jadis deux de ces corporations où l'exercice de la profession était restreint, dans chaque ville, à quelques familles. Et c'était là un pur souvenir des lois romaines.

C'étaient aussi des professions que l'on devait obligatoirement exercer dans des marchés couverts: boucheries et halles aux poissons. Cela nous a laissé, dans plusieurs villes, des monuments intéressants.

Il n'y a guère qu'un demi-siècle qu'il est permis de vendre de la viande et du poisson à domicile. Même la Révolution française avait cru qu'il était de bonne police de maintenir ces défenses antérieures.

L'habitude acquise est encore telle, pour le poisson tout au moins, que nombre de nos cordons bleus n'hésitent pas à faire de longues courses, le jeudi et le vendredi matin, pour se rendre aux halles et aux marchés couverts, alors qu'ils pourraient être servis à deux pas de leur cuisine.

Cela force, évidemment, les détaillants de poissons à continuer à avoir des « étaux » dans les dits marchés et amène ces « dames » à suivre, par la force de la concurrence commerciale, les traditions de Mme Angot et à être « fortes en gueule », pour maudire leurs voisines...; ce qui est tout le

contraire d'une bonne police!

La Société d'Agriculture et de Botanique de Gand, qui est, je crois, la plus ancienne et la plus prospère des associations s'occupant de la protection de la culture de la terre, arbore un écu écartelé aux emblèmes d'outils agricoles et horticoles, alternant avec une rose et avec une gerbe de blé. Sa devise antique: *Haec sunt veneficia mea*, se traduit comme suit: « Voici les amulettes au moyen desquelles j'opère des miracles de multiplication. »

Et c'est là, en effet, le spectacle réjouissant que nous donnent, aujourd'hui, nos méthodes agricoles de plus en plus scientifiquement menées.

MAURICE HEINS.



Plancenot. — Verger dans la vallée de la Lasne.
H. Van Meerbeeck.

Le X^e anniversaire DU MOTO CLUB DE BELGIQUE

« Le 27 décembre 1898, quelques-uns des rares adeptes de la locomotion mécanique se réunirent pour la première fois pour former le Moto Club de Belgique. »

C'est en ces termes que débute le rapport présenté le 26 décembre dernier à l'Assemblée générale du Moto Club par M. Hansez, secrétaire général et cheville ouvrière de cette association.

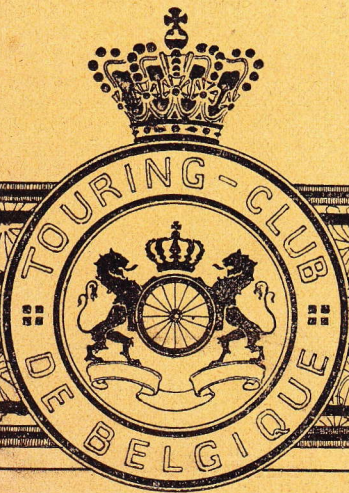
Depuis lors, que de chemin parcouru, que de services rendus aux automobilistes, que de victoires remportées, le tout heureusement souligné aujourd'hui par l'acceptation par le prince Albert du titre de Président d'honneur, acceptation accordée à l'occasion du dixième anniversaire social.

Le Touring Club ne veut pas laisser passer ce jour de liesse sans apporter au Moto Club ses vives félicitations pour la brillante étape qu'il a fournie, ni applaudir sans réserves à ses succès et à ses travaux. Il le fait de tout cœur et souhaite voir le Moto Club continuer à combattre à ses côtés en faveur de la sainte cause du tourisme.

En vue de fêter, comme il convient, ce bel anniversaire, le Moto

TOURING-CLUB

DE BELGIQUE

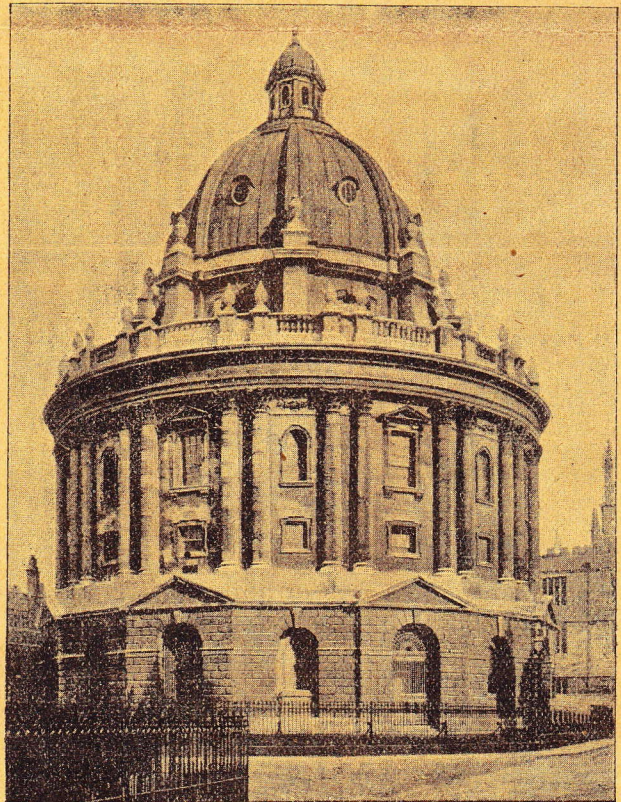


BULLETIN OFFICIEL

REVUE DE TOURISME

SOMMAIRE

	Pages
La Corse (Henry Haguet) . . .	3
Aménagement de l'impasse du Parc (T. L.)	9
Réductions dans les théâ- tres	11
La culture de la terre et les industries alimentaires (Maurice Heins)	12
Le X ^e anniversaire du Moto Club de Belgique (G. L.) . . .	14
Sur les rives calabraises et siciliennes (Ed. Van Zee- broeck)	15
Membres à vie (E. S.)	18
Conférences (H. V. M.)	18
Dans le rapide (Paul Collet) . .	20
Tourisme international (Ed. Van Zeebroeck)	22
Variétés	24



Oxford. — Radcliffe library.

Tirage attesté de ce numéro :
43,000 exemplaires

Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel de conversation
et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré

Les dames sont admises